



Mémoire sur les politiques budgétaires présenté par l'IATSE au Comité permanent des finances de la Chambre des Communes

Introduction

L'IATSE est le plus important syndicat représentant les travailleuses et travailleurs dans l'industrie du divertissement au Canada, et il préconise depuis plusieurs années la protection des emplois existants et la création de nouveaux emplois dans les industries créatrices du Canada. Les membres de l'IATSE font partie intégrante de cette industrie. Nous ne sommes ni acteurs, ni auteurs, ni producteurs. Nous sommes les travailleurs qualifiés qui exercent leurs métiers en coulisse dans le secteur des services aux productions étrangères de grande envergure comme *Le Revenant* à Calgary, ou les séries télévisées comme *Mr. D* à Halifax. Nous sommes aussi l'équipe qui travaille en coulisse sur *Kinky Boots* à Toronto et celle qui fait le chargement des équipements pour le spectacle de Metallica à la Ville de Québec.

Actuellement, l'IATSE a la chance de travailler dans une industrie qui bénéficie du faible dollar. Une grande partie de notre travail dans le domaine du film et des émissions télévisées se fait par l'entremise d'ententes conclues avec les plus importants studios de Hollywood qui peaufinent leurs budgets de productions projet par projet, des budgets qui s'étirent beaucoup plus loin au Canada quand notre dollar est faible. L'industrie des spectacles sur scène bénéficie aussi d'un faible dollar puisqu'il incite les Américains à voyager chez nous. Le *Toronto Centre* est un excellent exemple de cet avantage, et plusieurs des plus grands théâtres au Canada connaissent des salles comblées grâce à l'essor important du tourisme. Des théâtres plus occupés font augmenter les occasions de travail pour nos membres, mais quoique nous en récoltons actuellement les bénéfices, le dollar canadien fluctue et quand vient le temps de décider l'endroit de leur prochain projet, les producteurs prennent d'autres facteurs en considération, comme les crédits d'impôt.

Sommaire

Les travailleuses et travailleurs de l'industrie du divertissement sont confrontés à des défis particuliers dans leur milieu de travail. Ils sont, par la force des choses, une population active surtout itinérante qui se déplace d'un projet à un autre. Ces travailleurs ont conséquemment besoin de solutions législatives pour soutenir leur situation unique et pour assurer que les jeunes peuvent aussi choisir cette industrie pour sa stabilité et parce qu'elle leur offre de bons emplois de classe moyenne. Un soutien pour les arts et la culture est essentiel, pas seulement parce que ces domaines enrichissent notre quotidien, mais parce que l'industrie est un puissant moteur économique. Selon le *Canadian Media Production Association*, l'industrie du film et de la télévision au Canada a généré plus de 125 400 emplois équivalents plein temps en 2013/14 et a généré un PIB de 7,5 milliards de dollars pour l'économie canadienne¹.

¹ *Profile 2014: Economic Report on the Screen-based Industries in Canada*. Produit par le Canadian Media Production Association (CMPA) et l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM), conjointement avec le Ministère du Patrimoine canadien. 2015.

Les chiffres explicites de l'industrie des spectacles sur scène ne sont pas disponibles, mais le *Compte satellite de la culture* de Statistique Canada, qui fournit un aperçu plus large des emplois dans l'industrie de la culture, possède des données pour 2010 (les données les plus récentes). **En 2010, les retombées économiques directes des industries de la culture au Canada s'élevaient à 53,2 milliards de dollars, soit 3,4% au PIB total du Canada. En 2010, il y avait 703,900 emplois directement liés aux industries de la culture, soit 4,0% de l'emploi total dans l'ensemble de l'économie. Les emplois à temps plein et à temps partiel y sont inclus; les emplois qui ne durent qu'une partie de l'année sont inclus au prorata².**

L'effet positif de l'industrie du divertissement sur l'économie canadienne est évident. Une industrie du divertissement prospère signifie une mosaïque culturelle plus riche, un plus grand nombre d'emplois de qualité et une économie plus robuste. L'IATSE a deux propositions pour contribuer à l'atteinte de cet objectif :

1. Des modifications au Programme fédéral d'assurance-emploi; et
2. Des encouragements fiscaux pour les arts du spectacle.

Modifications au Programme fédéral d'assurance-emploi

En 2012, avec le Projet de loi omnibus C-38, le gouvernement fédéral a fait des changements structurels au Programme d'assurance-emploi. Depuis l'adoption de la loi, les prestataires d'assurance-emploi sont classés selon trois catégories. Malheureusement, un nombre de nos membres se retrouve dans la troisième catégorie, soit celle des « utilisateurs fréquents ». Les utilisateurs fréquents sont définis comme ayant fait trois demandes ou plus et reçus plus de 60 semaines de prestations au cours des cinq dernières années. Ces prestataires disposent de seulement six semaines pour trouver un nouvel emploi dans une « profession semblable » à un salaire correspondant à au moins 80% de leur salaire précédant, et par la suite, ils doivent accepter n'importe quel emploi pour lequel ils sont qualifiés avec une rémunération correspondant à au moins 70% de leur salaire précédant.

Dans une industrie comme la nôtre, qui est à la fois cyclique et saisonnière, cela peut présenter une difficulté. Entre les tournages de films ou les productions théâtrales, combien y a-t-il d'occasions « d'emploi semblable » pour les artistes d'effets visuels, les machinistes, les caméramans, les maîtres accessoiristes, les costumiers, les projectionnistes, ou les opérateurs de console de l'éclairage? Ces travailleuses et travailleurs sont pénalisés parce qu'ils exercent des métiers hautement spécialisés qui sont essentiels aux industries de la culture. Nos membres travaillent régulièrement et sont d'importants contributeurs à l'AE, mais dans l'imprévisibilité de cette industrie, certains seront parfois obligés de faire une demande de prestations d'AE, habituellement pour une courte durée de temps. Leur imposer une pénalité est injuste et intenable, d'autant plus que cette même industrie constitue un atout important pour l'économie, un attrait majeur pour le tourisme, et elle permet au pays d'offrir des activités culturelles à ses propres habitants.

Certains changements au programme d'AE ont découragé les jeunes de choisir une profession dans les arts. Les jeunes aujourd'hui doivent affronter de nombreux obstacles pour se bâtir une

² *Compte satellite de la culture, 2010*. Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/13-604-m/2014075/hl-fs-fra.htm>

carrière fructueuse. Enlever ce filet de sécurité, dans une industrie qui est déjà cyclique, crée davantage d'instabilité que certains jeunes ne peuvent affronter. Nous ne voulons pas être confrontés à une situation éventuelle où la population active dans les arts est vieillissante et qu'il n'y a pas suffisamment de relève, laissant ainsi l'industrie dans un vide culturel. Nous demandons donc au gouvernement fédéral d'abroger les changements faits au programme d'AE et d'assurer que les travailleurs qui contribuent au programme ne soient pas pénalisés s'ils doivent y recourir.

Encouragements fiscaux pour les arts du spectacle

Les arts et la culture sont un employeur important pour la population canadienne. Selon les plus récentes données de Statistique Canada, les secteurs de l'information, la culture et les loisirs comptent plus de travailleurs que les secteurs de l'agriculture, la foresterie, la pêche, les mines, et le pétrole et le gaz³. Le gouvernement fédéral a reconnu l'importance de soutenir l'industrie du film et de la télévision avec des programmes de crédit d'impôt et des mesures incitatives comme le Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, le Programme de crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique, et des mesures incitatives semblables existent au niveau provincial. Nous sommes reconnaissants pour la mise en œuvre de ces programmes et nous nous réjouissons des succès obtenus. Ces crédits ont contribué à promouvoir et élargir l'industrie canadienne du film et de la télévision et l'ont rendue plus concurrentielle à l'échelle mondiale. Que nos programmes aient été si facilement adoptés par d'autres pays à travers le monde et par de nombreux États américains témoigne de leur réussite.

En 2009, l'État de la Louisiane a mis en œuvre un crédit d'impôt qui s'adresse aux productions en direct et qui accorde un crédit de 35% sur les dépenses de production et d'infrastructure pour les spectacles de la scène qui proviennent de l'État, et ce, jusqu'à un maximum de 10 millions de dollars par projet. En 2011, l'État de l'Illinois a adopté une loi semblable dont l'intention apparente était de séduire les productions d'envergure pour qu'elles quittent Toronto pour aller à Chicago. En 2014, l'État du Rhode Island a mis en œuvre son propre crédit d'impôt pour les productions musicales et théâtrales. La ville de New York vient tout juste de se joindre à la concurrence avec de nouvelles initiatives qui établissent un traitement fiscal égal pour les productions théâtrales. Toutes les productions de théâtres, de films et d'émissions télévisées basées à New York sont maintenant sur un pied d'égalité. Avant cette loi, les codes des impôts permettaient aux productions de films et d'émissions télévisées de radier jusqu'à 15 millions de dollars de coûts admissibles si 75% des montants versés étaient pour des services rendus aux États-Unis. Les spectacles de Broadway et autres productions théâtrales n'étaient pas auparavant admissibles à cet encouragement fiscal. La nouvelle législation permet à l'investisseur de déduire de ses revenus 100% du montant investi durant l'année de l'investissement.

Dès janvier 2016, toutes les formes de médias de divertissement sont traitées de la même façon, permettant essentiellement aux producteurs de récupérer immédiatement leurs investissements avant le calcul du montant des impôts sur les profits réalisés.

L'IATSE et plusieurs autres dans l'industrie souhaiteraient voir le même genre de soutien pour l'industrie du spectacle de la scène que celui actuellement offert à l'industrie du film et de la télévision. Les crédits d'impôt pour le film et la télévision se basent généralement sur des dépenses

³ *Emploi selon l'ensemble des industries*, Statistique Canada. Décembre 2015.
<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/labr67a-fra.htm>

quantifiables de main d'œuvre, et il existe des infrastructures bien établies pour assurer l'application des règles. D'ailleurs, ces crédits d'impôt opèrent conjointement avec d'autres mécanismes d'aide financière, comme le Fonds des médias du Canada. De plus, les crédits d'impôt pour les productions sur scène devraient être compatibles avec d'autres entités de financement, comme le Conseil des arts du Canada. Le coût pour administrer les programmes existants est minime, alors les coûts administratifs associés à la création de mesures semblables pour les spectacles de la scène ne devraient pas être élevés ou nécessiter davantage d'infrastructure gouvernementale.

L'IATSE est convaincue que la création d'un crédit d'impôt pour les spectacles de la scène encouragerait directement l'augmentation de productions théâtrales au Canada, incluant des productions de grande envergure de style Broadway. Bien que les coûts de montage, de gestion, et de tournée pour ce genre de grand spectacle soient importants, ce sont des productions qui offrent des emplois à long terme et bien rémunérés pour des centaines de travailleuses et travailleurs, en plus des nombreux emplois créés indirectement dans l'industrie du tourisme, dans les restaurants, les hôtels, les boutiques, etc., et les retombées économiques correspondantes.

La circonscription de Toronto-Centre, représenté par l'honorable Bill Morneau, possède le plus grand quartier des théâtres au Canada. À titre de ministre des Finances, Monsieur Morneau sera très conscient des répercussions favorables d'une industrie du spectacle qui est florissante, particulièrement en matière de création d'emplois. Que ce soit pour le consommateur des arts ou le monde des affaires, cette industrie représente une valeur sûre, et nous espérons pouvoir collaborer avec ce gouvernement pour concrétiser cet objectif à travers le Canada.

Conclusion

L'IATSE tient à remercier ce gouvernement pour les engagements qu'il a pris envers le secteur des arts en augmentant le financement accordé à CBC-Radio-Canada, au Conseil des arts du Canada et à Téléfilm, et pour son engagement à préparer les jeunes pour des professions dans les domaines des arts et du patrimoine par l'entremise du programme Jeunesse Canada au travail. Nous comptons sur le soutien du gouvernement du Canada dans nos initiatives et nous anticipons la réalisation de leurs mises en œuvre, ce qui apportera un appui fort nécessaire à l'industrie du divertissement et à ceux et celles qui y travaillent.

Nous serions heureux de participer aux consultations et autres occasions pouvant contribuer à faire avancer ces initiatives. Nous vous remercions de tous les efforts déjà déployés pour les arts et la culture, ainsi que le temps que vous nous accordez.